



Paris, le 29 novembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et Bpifrance s'allient pour accélérer la croissance et la compétitivité des PME de l'agroalimentaire



**Lancé au premier trimestre 2019 par les deux partenaires, l'Accélérateur Agroalimentaire est un programme sélectif, ciblé et personnalisé, destiné à 30 PME du secteur disposant d'un fort potentiel de croissance.**

Le secteur agroalimentaire est constitué de plus de 18 000 entreprises, dont 98 % sont des TPE/PME, qui ont généré un chiffre d'affaires de 126 milliards d'euros et représentent 386 000 emplois. Le secteur doit investir et innover pour gagner en compétitivité face à la concurrence internationale, regagner des parts de marché en France et à l'export, et faire évoluer son offre produit pour répondre toujours mieux aux attentes du consommateur, notamment en matière de qualité sanitaire et nutritionnelle et de performance environnementale et sociale.

Dans le cadre du volet agricole du Grand Plan d'investissement (GPI) et dans le prolongement des Etats Généraux de l'Alimentation, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) et ses partenaires (Agence Bio, Ania, Coop de France, Fedalim, FNCG, FranceAgriMer, Opcalim, Synabio), d'une part, et Bpifrance, d'autre part, ont uni leurs moyens pour créer un Accélérateur PME Agroalimentaire. La première promotion de cet Accélérateur, financé par le MAA et opéré par Bpifrance, réunira, en avril prochain, 30 entreprises du secteur (première ou deuxième transformation alimentaire dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 et 50 millions d'euros) volontaires, sélectionnées par tous les partenaires.

Placés sous la bannière collective de « La French Fab », les chefs d'entreprise sélectionnés suivront un programme intensif de 24 mois pour accélérer leur croissance et relever les défis qui les attendent (montée en gamme, internationalisation, sécurisation des approvisionnements, diversification des débouchés...). Au service du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Bpifrance a créé un programme adapté aux spécificités de la filière. Le cursus comprend :

- Un diagnostic individuel visant à identifier les priorités de croissance de l'entreprise. Il sera effectué par des consultants sélectionnés par Bpifrance
- Deux modules d'approfondissement seront définis en fonction des résultats de ce diagnostic pour permettre le déploiement de plans d'actions concrets sur les thématiques retenues par l'entreprise (internationalisation, innovation, numérique...)
- Des séances de formation collective, assurées par des grandes écoles de management sur des thématiques spécifiques
- Des mises en relations pour concrétiser les opportunités de croissance (appartenance au réseau Bpifrance Excellence, accès à Bpifrance Le Hub...)

« Cet accélérateur est un engagement conséquent du Ministère et de Bpifrance pour créer les conditions permettant d'accroître la compétitivité des entreprises agroalimentaires françaises. Nous devons conquérir ensemble de nouvelles parts de marché, en France et dans le Monde », affirme **Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation**.

« L'industrie reste le socle de l'économie française. Sa transformation et son redéploiement à l'export font partie de nos priorités », souligne **Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance**. « Notre objectif est de créer des ETI qui ont la taille critique pour se projeter mondialement. L'Accélérateur est un programme formidable pour aider les entreprises à prendre du recul stratégique et à s'entourer de conseils et de compétences adaptés. »

**Pour manifester votre intérêt pour l'Accélérateur agroalimentaire d'ici le 25 janvier 2019, rendez-vous [ici](#)**

#### Contacts presse :

##### Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Service de presse de Didier Guillaume

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

##### Bpifrance

Annelot Huijgen

Tél. : 01 41 79 94 48

[annelot.huijgen@bpifrance.fr](mailto:annelot.huijgen@bpifrance.fr)

#### A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) - <https://presse.bpifrance.fr/> Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse